

**SGBV MORON, BLAYAIS, VIRVÉE ET RENAUDIÈRE**

Maison des Services au Public

8 au Mas

33710 BOURG SUR GIRONDE

Tél : 05 57 94 06 81

E-mail : [contact@syndicatdumoron.fr](mailto:contact@syndicatdumoron.fr)



Affaire suivie par Gauthier Watelle

☎ 06 83 30 07 30

✉ [g.watelle@syndicatdumoron.fr](mailto:g.watelle@syndicatdumoron.fr)

**SITE NATURA 2000 FR7200685 - VALLEE ET PALUS DU MORON**

**5<sup>ème</sup> Comité de Pilotage Natura 2000 - 15 mars 2021**

*Compte-rendu par le Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron, Blayais Virvée et Renaudière*

*Comité de pilotage dématérialisé :*

En raison du contexte sanitaire, ce comité a eu lieu de manière dématérialisée, avec l'aval des services de l'Etat (DDTM Gironde). Ont été adressés le 25 février 2021 par voie électronique, les documents suivants :

- Le bilan exhaustif 2020 de l'animation Natura 2000 et le prévisionnel 2021
- La synthèse du bilan 2020 et du prévisionnel 2021 (en 5 pages)
- Un tableau complet des points soumis au vote, à compléter par chacun des membres du COPIL

Les différents points du COPIL ont été soumis à validation au travers du tableau à compléter mentionné précédemment (cf. annexe) ou d'un sondage en ligne. Les membres du COPIL pouvaient voter jusqu'au 15 mars 2021 (à 12h00).

Afin de compléter ce dispositif, pour toute question ou remarque particulière, le directeur du Syndicat Sébastien Nys et le chargé de mission Gauthier Watelle, ont également assuré une permanence le vendredi 12 mars, entre 09h00 et 12h00, pour un échange par visio-conférence.

**Ont participé au sondage en ligne :**

Pierre JOLY (Syndicat du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière ; Commune de Bourg sur Gironde), Alain RENARD (Communauté de Communes Latitude Nord Gironde ; Commune de Saint Savin ; Département Gironde), Colette GOUANELLE (SEPANSO), Xavier FICHET (Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine), Emmanuel ROBIN (Fédération Départementale des Chasseurs de Gironde), Sophie DELAVERGNE (Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde)

**Ont complété le tableau :**

Raymond RODRIGUEZ (Communauté de Communes de Blaye), Jean François JOYE (Communauté de Communes Latitude Nord Gironde), Jean ROUX (Commune de Pugnac), Bernard GRIMEE (Commune de Saint Christoly de Blaye), Jean Pierre SUBERVILLE (Commune de Saint Laurent d'Arce), Jean Pierre DOMENS (Commune de Saint Vivien de Blaye)

*Nombre total de participants (sondage et tableau confondus) : 12*

## Synthèse des votes

Points soumis à validation	Oui	Non	Abstention
Validation du Bilan 2020	12	0	0
Validation des missions prévisionnelles 2021	12	0	0
Validation du portage de l'animation Natura 2000 par le Syndicat du Moron pour la période 2021-2023	12	0	0
Validation du budget prévisionnel pour la période 2021-2023	12	0	0

L'ensemble des points soumis à validation a reçu un vote favorable de la part des 12 participants.

Relevé de décision synthétique :

1/ Le Bilan 2020 est validé

2/ Les missions prévisionnelles pour l'année 2021 sont validées, parmi lesquelles :

- Poursuite de l'effort de contractualisation avec les propriétaires et gestionnaires de parcelles, par les outils Charte, Contrat et MAEC
- Accompagnement du projet de démantèlement des dessableurs
- Pilotage de l'inventaire des zones humides du territoire
- Encadrement du projet « restauration des zones humides en têtes de bassin versant »
- Poursuite de l'effort de prospection visant la recherche de la Cistude d'Europe

3/ Validation du portage de l'animation Natura 2000 par le Syndicat du Moron pour la période 2021-2023 : la DDTM33 prépare la convention d'animation correspondante.

4/ Validation du budget prévisionnel pour la période 2021-2023, donnant notamment la possibilité au Syndicat de passer de 0,4ETP à 0,5ETP sur la mission Natura 2000, dès 2021.

## Synthèse de la démarche

La synthèse adressée aux membres du comité de pilotage à l'occasion du COPIL dématérialisé est jointe au compte-rendu. Le bilan détaillé est également disponible, sur demande, auprès du chargé de mission Natura 2000.

## Interventions des membres du Comité de Pilotage

Aucune remarque particulière n'a été adressée au Syndicat à l'occasion du COPIL dématérialisé.

Le 08 avril 2021, à Bourg sur Gironde

Monsieur Pierre JOLY, Président du Comité de Pilotage Natura 2000



**SGBV**  
Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière  
33710 BOURG SUR GIRONDE  
Tél: 05 57 94 06 81

Syndicat de Gestion des Bassins Versants du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière  
8 au Mas – 33710 BOURG SUR GIRONDE  
05 57 94 06 81 - 06 83 30 07 30



## Natura 2000 FR7200685 « Vallée et Palus du Moron »

Points soumis à validation du Comité de Pilotage 2021 : vote à remettre au Syndicat du Moron avant le 15 mars 2021, à 12h00, à g.watelle@syndicatdumoron.fr

STRUCTURE : .....

NOM ET FONCTION DU REPRESENTANT DE LA STRUCTURE : .....

Points soumis à validation des membres du COPIL Natura 2000 FR7200685 « Vallée et Palus du Moron »	Oui	Non	Abs.*
Validation du Bilan 2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Validation des missions prévisionnelles 2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Validation du portage de l'animation Natura 2000 par le Syndicat du Moron pour la période 2021-2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Validation du budget prévisionnel pour la période 2021-2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Abs. = Abstention

Commentaires : .....

CACHET ET SIGNATURE :

Syndicat du Moron  
8 au Mas, 33710 Bourg sur Gironde  
05 57 94 06 81 / 06 83 30 07 30 – g.watelle@syndicatdumoron.fr